

ÉCONOMIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Philippe ASKENAZY, Gilles SAINT-PAUL

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 15 minutes d'exposé et 15 d'entretien

Type de sujets : question et ensemble de documents

Modalité du tirage : même sujet pour plusieurs candidats successifs

Documents autorisés : aucun

La calculatrice est fournie

Les documents proposés dans les dossiers comportaient des tableaux, graphiques, extraits d'articles scientifiques, de vulgarisation, de blogs ou de rapports mais aussi cette année des illustrations (que le jury ne demandait pas de commenter en elles-mêmes). Le jury a, dans un esprit de convergence avec l'épreuve de dossier en sociologie, maintenu la pratique d'un dossier relativement court de 5 à 7 pages (l'allongement l'année prochaine de la durée de préparation ne se traduira pas par des dossiers plus conséquents).

Les présentations sont structurées avec une introduction détaillée et problématisée, un plan en plusieurs parties et une conclusion. Les règles formelles d'un exposé oral en temps limité sur documents ont été quasi-systématiquement respectées. A une exception près, les 15 minutes d'exposé ne sont pas vraiment dépassées.

Comme les autres années, les thèmes proposés ont été variés et nécessitaient tous des raisonnements économiques mobilisant des outils économiques de base mais aussi des sources de données diverses. Nous n'attendions pas des candidats qu'ils soient des spécialistes des sujets proposés. Les dossiers étaient suffisamment riches pour leur donner les définitions, les données ou les arguments pouvant manquer à leurs raisonnements. De nombreux candidats ont complété leur présentation de faits ou idées non nécessairement présents dans les documents fournis pour traiter la question posée.

Certains sujets posaient une question précise, d'autres avaient une formulation plus ouverte. Par exemple, « Le vin français et les britanniques » pouvait s'aborder de différentes manières (via les consommateurs britanniques, via le commerce international...). Les candidats ont su construire leur propre entrée principale dans le sujet.

Les faiblesses patentes dans l'analyse des documents constatées l'année dernière pour de trop nombreux candidats ont été plus rares. De même, aucun candidat n'avait fait une impasse (ou tous ont eu la chance de l'éviter) et tous étaient capables de relier à minima le sujet à l'actualité économique, sociale ou politique. Le jury se félicite donc que les candidats

aient été mieux préparés à l'épreuve cette année. Les candidats doivent toutefois faire attention aux dates des documents –si une analyse de 2012 indique que l'Allemagne n'a pas de salaire minimum, cela ne signifie pas qu'il en soit de même 7 ans après-, et savoir prêter un regard critique surtout lorsque deux documents d'un même dossier développent des arguments divergents.

La différenciation des candidats a plus résidé dans leur capacité à répondre aux questions des membres du jury. Les questions avaient notamment pour fonction de vérifier que le candidat maîtrisait les idées et les concepts essentiels du sujet, insuffisamment développés voire non abordés par manque de temps, oubli ou ignorance. Des candidats ont à cette occasion été encouragés à utiliser le tableau pour s'aider d'un schéma ou d'un graphique. Là-aussi, les candidats semblaient cette année globalement mieux entraînés à cet exercice, même si encore certains se contentent de dessiner. Des candidats ont convoqué des notions hors programme. D'une part, leur usage doit être pertinent. D'autre part, les connaissances du candidat doivent être solides car ils s'exposent à des questions du jury.

Au total, les prestations des candidats ont été cette année plus homogènes que l'année précédente. Cela se ressent sur la dispersion des notes (plus faible) et la moyenne (meilleure). Il est à noter que le tirage au sort a abouti à un déséquilibre marqué dans la composition des candidats présents à l'épreuve commune économie *versus* sociologie : 61% des candidats de l'épreuve commune économie avaient pris comme option d'oral la leçon d'économie ou sociologie, alors que seuls 34% des présents à l'épreuve commune sociologie étaient dans ce cas.

Remarques communes aux deux épreuves d'oral d'économie

Gains à l'échange et avantages comparatifs. Le jury a décidé d'être bienveillant lorsque ces notions pour la première fois au programme cette année, devaient être mobilisées. Une majorité de candidats ont cherché à acquérir des connaissances de commerce international bien au-delà du programme, connaissances qui sont introduites dans le cours de première année du département d'économie de l'ENS, donc après une éventuelle admission. Cette boulimie a projeté les candidats les moins brillants sur deux écueils : le hors sujet et la non maîtrise des notions au programme. Le jury conseille donc d'orienter la préparation au concours sur une appropriation solide du programme avant -sans obligation et dans tous les cas de manière parcimonieuse- de s'intéresser à des théories hors programme. Multiplier les cas fictifs ou mieux encore réels d'échanges entre pays permettrait de comprendre la définition des avantages comparatifs.

Name dropping. Certains candidats ont parsemé leurs présentations de noms d'auteurs de différentes périodes jusqu'à une douzaine en 15 mins. Un tel étalage n'impressionne guère le jury et s'est plusieurs fois écroulé. Si rebaptiser Daniel Cohen du nom de l'auteur de *Belle du Seigneur* peut être mis sur le compte du stress de l'épreuve, attribuer à Engels les

courbes d'Engel ou citer Piketty et son *Capital* pour avouer ensuite ne rien connaître de l'évolution des inégalités aux Etats-Unis sont déconcertants.

Liste des sujets :

Philanthropie et fiscalité

Le vin français et les britanniques

Vers une nouvelle crise financière ?

Faut-il privatiser les aéroports ?

Le capital immatériel

Prévenir l'obésité

Les formes flexibles d'emploi en Allemagne

La BCE doit-elle renoncer à sa politique d'assouplissement quantitatif

Quelles conséquences pour l'Europe d'une guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis ?

Mechanical Turk et « microtravail » : un vrai travail ?

L'avenir de la Politique Agricole Commune